

AVIS PUBLIC - PUBLIC NOTICE

TELUS propose l'installation d'une tour de télécommunication de 91 mètres à Godbout

L'installation d'une tour de type haubanée de 91 mètres à environ 95 mètres en retrait de la route 138 sur un territoire boisé non cadastré appartenant au gouvernement du Québec (géré par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts). La tour proposée ne sera pas visible à l'entrée des Lacs Blanc et Rond.

Les coordonnées du site proposé sont les suivantes : 49.404817, -67.542473.

Le site proposé permettra à TELUS d'offrir un service de téléphonie sans fil (cellulaire) à ceux qui circulent sur la route 138 ainsi que dans le secteur nord-est de la Municipalité de Godbout, tout en améliorant la connectivité entre les infrastructures existantes et futures.

Compte tenu de la grève postale, nous vous invitons à nous envoyer vos commentaires ou questions par courriel (en incluant le numéro de référence PQ105151) ou de nous rejoindre par téléphone avant le **12 novembre 2025**.

C-Projection inc. (Au nom de TELUS)
Stéphanie Jarrold
Consultante, Communications et affaires publiques
11, place du Toul
Lorraine (Québec) J6Z 4J8
Tel. : (514) 298-9111
info.consultation@cprojection.com

TELUS proposes the installation of a 91-metre telecommunications tower in Godbout

The installation of a 91-metre guyed tower, setback approximately 95 meters from Route 138, on an unsurveyed wooded territory belonging to the Government of Quebec (managed by the Ministry of Natural Resources and Forests). The proposed tower will not be visible from the entrance of either Lac Blanc or Lac Rond.

The geographical coordinates of the site are 49.404817, -67.542473.

The proposed site will enable TELUS to provide wireless services to those driving along Route 138 as well as in the northeastern part of the Municipality of Godbout, while improving connectivity with existing and future infrastructures.

Due to the postal strike, we invite you to send us your comments or questions by email (taking care to include reference number PQ105151) or to contact us by phone by **November 12, 2025**.





Consultation - Avis de notification du public

Montréal, le 8 octobre 2025

OBJET : Implantation d'un site de télécommunications par TELUS
Coordonnées géographiques : 49.404817, -67.542473
Référence TELUS : PQ105151 Godbout

Madame, Monsieur,

Les technologies sans fil présentent plusieurs avantages et des millions de personnes au pays se fient sur les communications sans fil afin de garder contact avec leurs proches, ou encore pour assurer leur sécurité lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur domicile. De plus, la communauté d'affaires s'en sert chaque jour pour son travail.

Dans le cadre d'une collaboration entre les gouvernements provincial et fédéral, dont l'objectif est de fournir un accès à la téléphonie mobile aux usagers qui circulent sur les routes reliant les communautés qui sont présentement moins bien servies, TELUS bonifie donc son réseau sans fil dans la Municipalité de Godbout et ses environs.

Pour ce faire, TELUS propose l'installation d'une tour de télécommunication de type haubanée de 91 mètres. L'équipement nécessaire au fonctionnement du site sera entreposé dans un abri installé au bas de la tour.

Dans le but de consulter la population avoisinante, nous vous invitons à consulter le document en annexe et, au besoin, de nous faire suivre vos questions ou commentaires avant le **12 novembre 2025**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

S. Jarrold

Stephanie Jarrold
Consultante, Communications et affaires publiques
C-Projection inc.
Au nom de TELUS



Réglementation

Bien que l'implantation de sites de télécommunications sans fil soit de compétence fédérale, les fournisseurs de services sans-fil sont tenus de consulter la municipalité et la population visée avant d'entamer le processus d'installation d'une nouvelle structure porteuse d'un système d'antennes.

Les consultations municipales et publiques ont pour but d'informer la communauté du projet proposé et de répondre aux questions de la collectivité, tout en respectant la juridiction fédérale sur l'installation et le maintien des systèmes de télécommunications. Dans le cadre de ces consultations, les fournisseurs répondent à toutes les questions pertinentes et une copie de l'ensemble des documents sont transmis à votre municipalité et à Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

<http://www.ic.gc.ca/antenne>

Processus de consultation publique par défaut d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDEC »)

En l'absence d'un processus de consultation publique municipal spécifique aux sites de télécommunications, les fournisseurs doivent suivre la procédure établie par ISDEC. Celle-ci prévoit qu'un avis soit émis aux résidents et propriétaires de terrains qui se situent dans un rayon équivalent à trois fois la hauteur de la structure proposée. Ceci permettra à la municipalité et aux citoyens de s'informer sur la proposition de TELUS.

Les grandes lignes du projet proposé :

1. **Objectif du site proposé** — Le site proposé permettra à TELUS d'atteindre les objectifs de couverture établis par le gouvernement du Québec. Ceux-ci sont les suivants : offrir un service de téléphonie sans fil (cellulaire) à ceux qui circulent sur la route 138 ainsi que dans le secteur nord-est de la Municipalité de Godbout, tout en améliorant la connectivité entre les infrastructures existantes et futures.

Nos recherches et analyses révèlent qu'il n'existe aucune structure adéquate dans le secteur de recherche pouvant répondre aux besoins de ce site, d'où la proposition d'implanter une nouvelle tour. Il est important de mentionner qu'une tour appartenant à TELUS se situe sur la rue Monseigneur-Labrie à Godbout cependant, celle-ci est trop éloignée du secteur qui nécessite une amélioration et ne permet pas d'atteindre les objectifs de couverture du projet proposé.

De plus, TELUS s'engage à étudier toute demande de partage de sa nouvelle structure pourvu que le demandeur respecte les pratiques de colocation établies. Nous vous invitons à consulter le lien suivant :

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/accs-reseaux-cellulaire-internet/operation-couverture-cellulaire?type=adresse&value=&coordinates=>

2. **Emplacement proposé** — L'emplacement proposé se situe à environ 95 mètres en retrait de la route 138 sur un territoire boisé non cadastré appartenant au gouvernement du Québec (géré par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts). La tour proposée ne sera pas visible à l'entrée des Lacs Blanc et Rond. Les coordonnées du site proposé sont les suivantes : 49.404817, -67.542473.
3. **Sécurité** — TELUS confirme que le site proposé sera érigé et maintenu selon les normes du Code de sécurité 6 établi par Santé Canada, y compris la considération des effets combinés des installations avoisinantes dans le milieu radio local. L'usage continu du site, ainsi que toute modification pouvant y être apportée, se fera selon ces mêmes critères. Enfin, TELUS garantit que toutes ses installations de radiocommunications et de radiodiffusion respectent le Code de sécurité 6 en tout temps.

4. **Accès au site** — Le site sera accessible par un chemin d'accès qui devra être construit et ce, de la route 138. L'emplacement proposé sera clôturé afin de limiter l'accès au grand public.
5. **Environnement** — Ce projet sera réalisé en conformité à la Loi canadienne sur l'évaluation d'impact.
6. **Système d'antennes proposé** — Nous proposons l'installation d'une tour haubanée de 91 mètres (96 mètres hors-tout incluant les antennes, le balisage aérien et le parafoudre) sur laquelle seront installées les antennes permettant la diffusion des services cellulaires au secteur mentionné ici-haut. Un abri d'environ 9 pieds X 12 pieds sera installé à la base de la tour.
7. **Transport Canada / NAV Canada**— La tour sera érigée en conformité avec les exigences présentes et futures de Transport Canada. Nous anticipons qu'un éclairage diurne et nocturne sera requis. Dans l'éventualité où Transport Canada émettrait d'autres normes à suivre, TELUS s'y conformera et les transmettra dès que disponibles.
8. **Normes et pratiques** — TELUS confirme que le système d'antennes décrit dans le présent dossier respectera les meilleures pratiques reconnues en ingénierie et en construction.
9. **Autorité locale d'utilisation du sol** — La Municipalité de Godbout a été informée du projet d'implantation d'une tour de télécommunication et a adopté la résolution # 2025-10-05 appuyant le projet de TELUS.
10. **Information générale** — Toute information relative aux systèmes d'antennes est accessible sur le site Web de la Gestion du spectre et télécommunication d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.
<http://www.ic.gc.ca/antenne>
11. **Coordonnées** — Pour plus de renseignements, veuillez contacter par écrit :

C-Projection inc. (Au nom de TELUS)

Stephanie Jarrold
Consultante, Communications et affaires publiques
11, place du Toul
Lorraine (Québec) J6Z 4J8
Tel. : (514) 298-9111
info.consultation@cprojection.com

Municipalité de Godbout

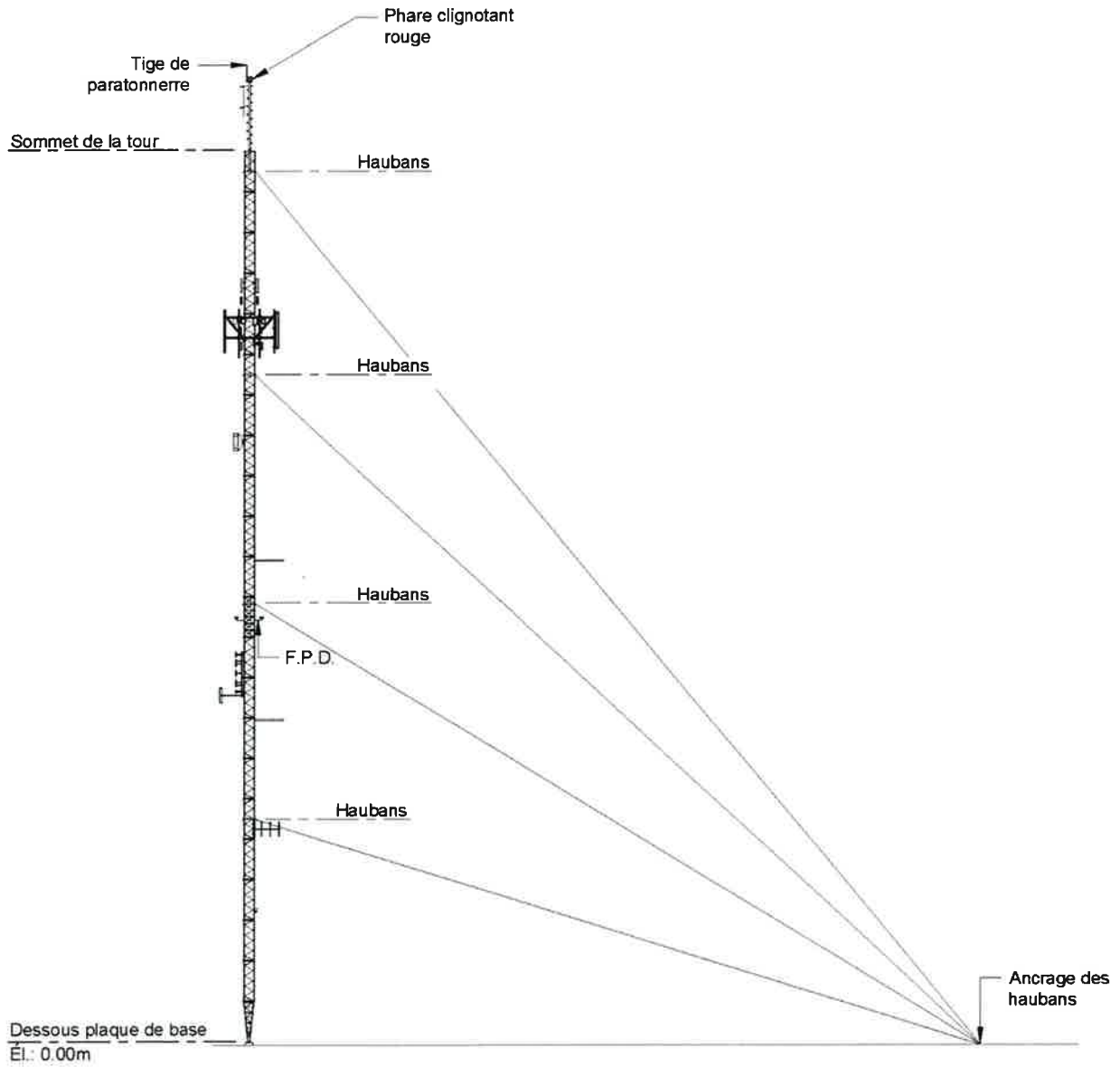
Marielle Thibeault
Adjointe-trésorière
115, rue Pascal-Comeau
Godbout (Québec) G0H 1G0
tresoriereadj@municipalitedegodbout.ca

ISDEC Canada

1155, rue Metcalfe
Suite 950
Montréal (Québec) H3B 2V6
Tel. : 1-855-784-8282
ic.spectrequebec-spectrumquebec.ic@canada.ca

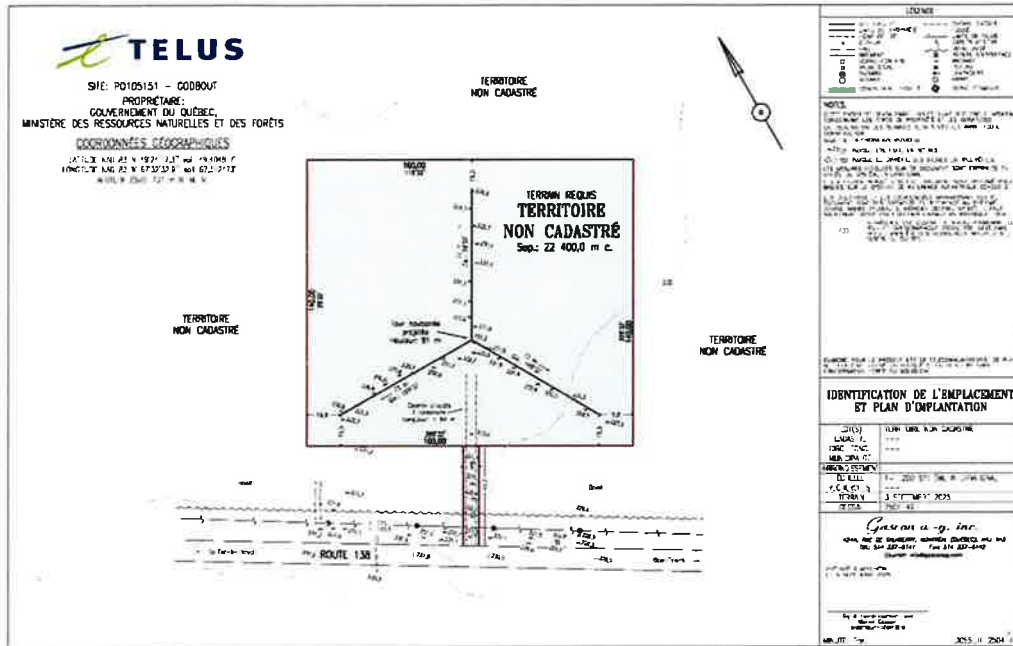
12. **Date limite pour la soumission des questions et commentaires du public**
Pour toutes questions ou commentaires concernant la présente proposition, n'hésitez pas à communiquer par écrit avec la personne-ressource mentionnée ci-haut avant le **12 novembre 2025** en prenant soin de mentionner le numéro de référence PQ105151 Godbout.

ANNEXE A — PROFIL DE LA STRUCTURE PROPOSÉE
(À titre indicatif seulement)
APPENDIX A — STRUCTURAL PROFILE OF THE PROPOSED TOWER
(For illustration purposes only)



PROFIL DE LA TOUR
TOUR HAUBANÉE

ANNEXE B — PLAN D'ARPENTAGE DU SITE PROPOSÉ
APPENDIX B — SURVEYOR'S PLAN OF THE PROPOSED SITE
 Coordonnées géographiques/Geographical coordinates: 49.404817, -67.542473



ANNEXE C — EMPLACEMENT DU SITE ET DES SIMULATIONS PHOTOGRAPHIQUES
 (À titre indicatif seulement)
APPENDIX C — LOCATION OF THE SITE AND OF THE PHOTOSIMULATIONS
 (For illustration purposes only)



ANNEXE D — SIMULATIONS PHOTOGRAPHIQUES DU SITE PROPOSÉ
(À titre indicatif seulement)
APPENDIX D — PHOTOSIMULATIONS OF THE PROPOSED SITE
(For illustration purposes only)



PQ105151 GODBOUT
Septembre 2025

SIMULATION PHOTOGRAPHIQUE À TITRE INDICATIF SEULEMENT
LE RÉSULTAT FINAL DE LA CONSTRUCTION DE CES INSTALLATIONS POURRAIT DIFFÉRER DE L'ILLUSTRATION

ANNEXE D — SIMULATIONS PHOTOGRAPHIQUES DU SITE PROPOSÉ

(À titre indicatif seulement)

APPENDIX D — PHOTOSIMULATIONS OF THE PROPOSED SITE

(For illustration purposes only)

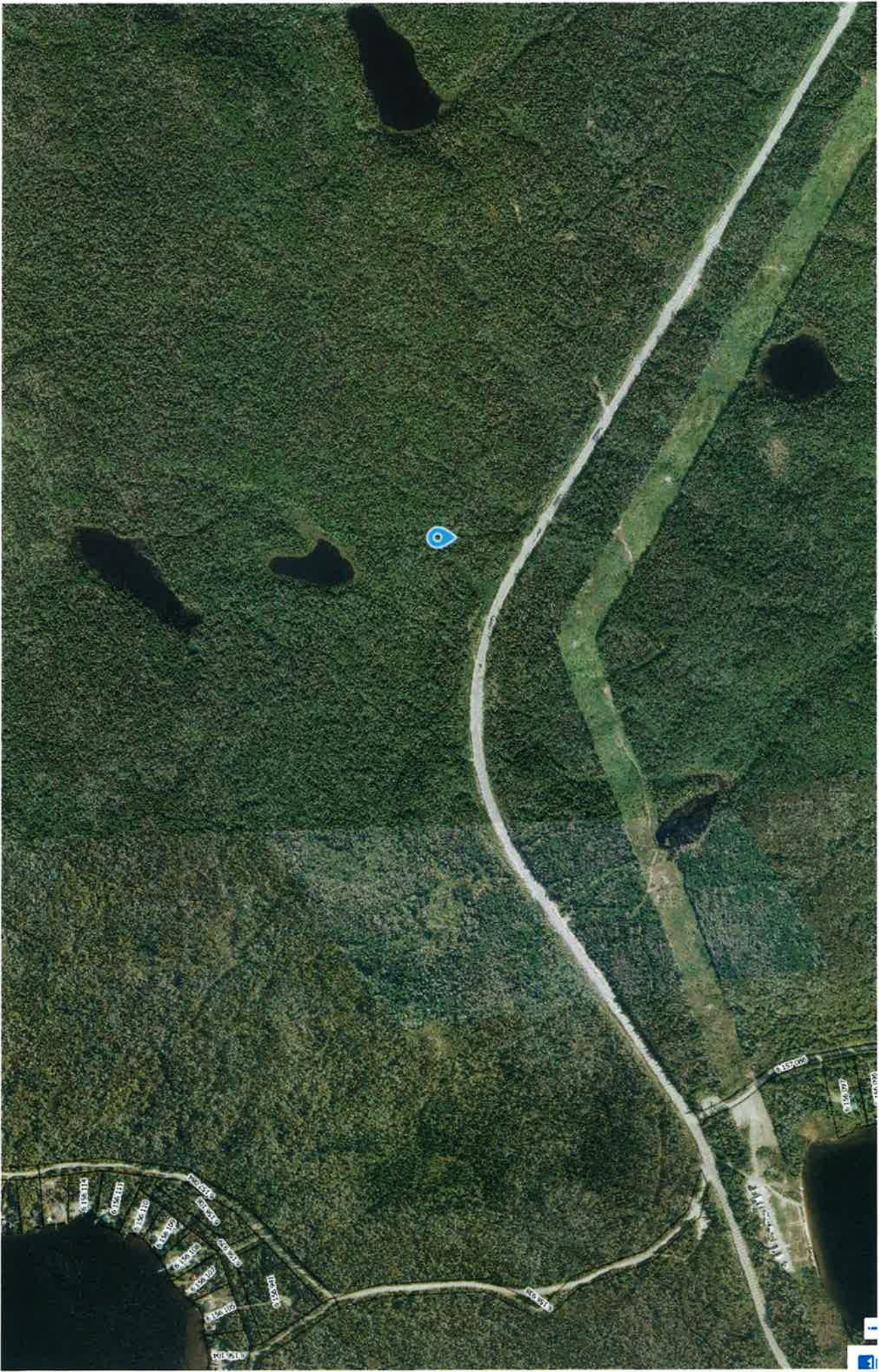
La tour proposée ne sera pas visible à l'entrée des lacs Rond et Blanc

The proposed tower will not be visible from the entrance of either Lac Rond or Lac Blanc



PQ105151 GODBOUT
Septembre 2025

SIMULATION PHOTOGRAPHIQUE A TITRE INDICATIF SEULEMENT
LE RESULTAT FINAL DE LA CONSTRUCTION DE CES INSTALLATIONS POURRAIT DIFFERER DE L'ILLUSTRATION.





SITE: PQ105151 – GOBBOUT

PROPRIÉTAIRE:
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

LATITUDE NAD 83 N 49°24'17,3" soit 49,404817°
LONGITUDE NAD 83 W 67°32'32,9" soit 67,542473°
ALTITUDE (So): 231 m N. M. M.

LEGENDE

- SITE PROJETÉ
- LIMITE DE PROPRIÉTÉ
- CLOSURE
- BÂTIMENT
- BORNE - FONTAINE
- PUISARD
- REGARD
- DÉBOISEMENT PROJETÉ
- CHEMIN D'ACCÈS
- FOSSE
- LIMITE DE TALUS
- GRILLES AÉRIENNES
- REPERE D'APPRENTIAGE
- ANCRAGE
- PUISARD
- PUISARD
- ARBRE
- BORNE TERMINUS

NOTES:
CETTE PROPRIÉTÉ DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE RECHERCHE NOTARIALE CONCERNANT LES TIRES DE PROPRIÉTÉ ET LES SERVITUDES LA LOCALISATION DES SERVICES SERA À VÉRIFIER AVANT TOUTE CONSTRUCTION
SUJET À L'APPROBATION MUNICIPALE.

×-231,5 INDIQUE L'ALTITUDE EN MÈTRES
Q-D-150 INDIQUE LE DIAMÈTRE DES ARBRES EN MILLIMÈTRES
LES MESURES INDICÉES SUR CE DOCUMENT SONT EXPRIMÉES EN MÈTRES
LES TIRES INDICÉES SUR CE DOCUMENT SONT ORTHOMÉTRIQUES, BASÉES SUR LE SYSTÈME DE RÉFÉRENCE ALIMÉTRIQUE COORD2013
LES DIRECTIONS ET LES COORDONNÉES APPARAISSANT SUR CE DOCUMENT SONT DES GÉOMÉTRIQUES EN RÉFÉRENCE AU SYSTÈME COORDONNÉES ALIMÉTRIQUE NATIONAL
SOUSTRAYRE 000037 POUR OBTENIR L'ANNUET ASTRONOMIQUE LOCAL
REPRÉSENTANT UNE COURBE DE NIVEAU PROVENANT DU FEUILLET CARTOGRAPHIQUE 22005-200-0202 FAIS
REMARQUER QUE LES RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS DU QUÉBEC.

ÉLABORÉ POUR LE PRÉSENT SITE DE TELECOMMUNICATIONS, CE PLAN EST ÉLIGIBLE À L'ÉMISSION D'UN PERMIS D'AMÉNAGEMENT ET D'IMPLANTATION L'AUTORISATION ÉCRITE DU SOUSSIGNÉ.

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT ET PLAN D'IMPLANTATION

LOI(S)	TERRITOIRE NON CADASTRE
CADASTRE	
CIRC. FONC.	
MUNICIPALITÉ	
ARRONDISSEMENT	
ÉCHELLE	1 = 1 200 SYSTÈME INTERNATIONAL
RECHERCHES	3 SEPTEMBRE 2025
TERRAIN	2504-49
DESSIN	2504-49

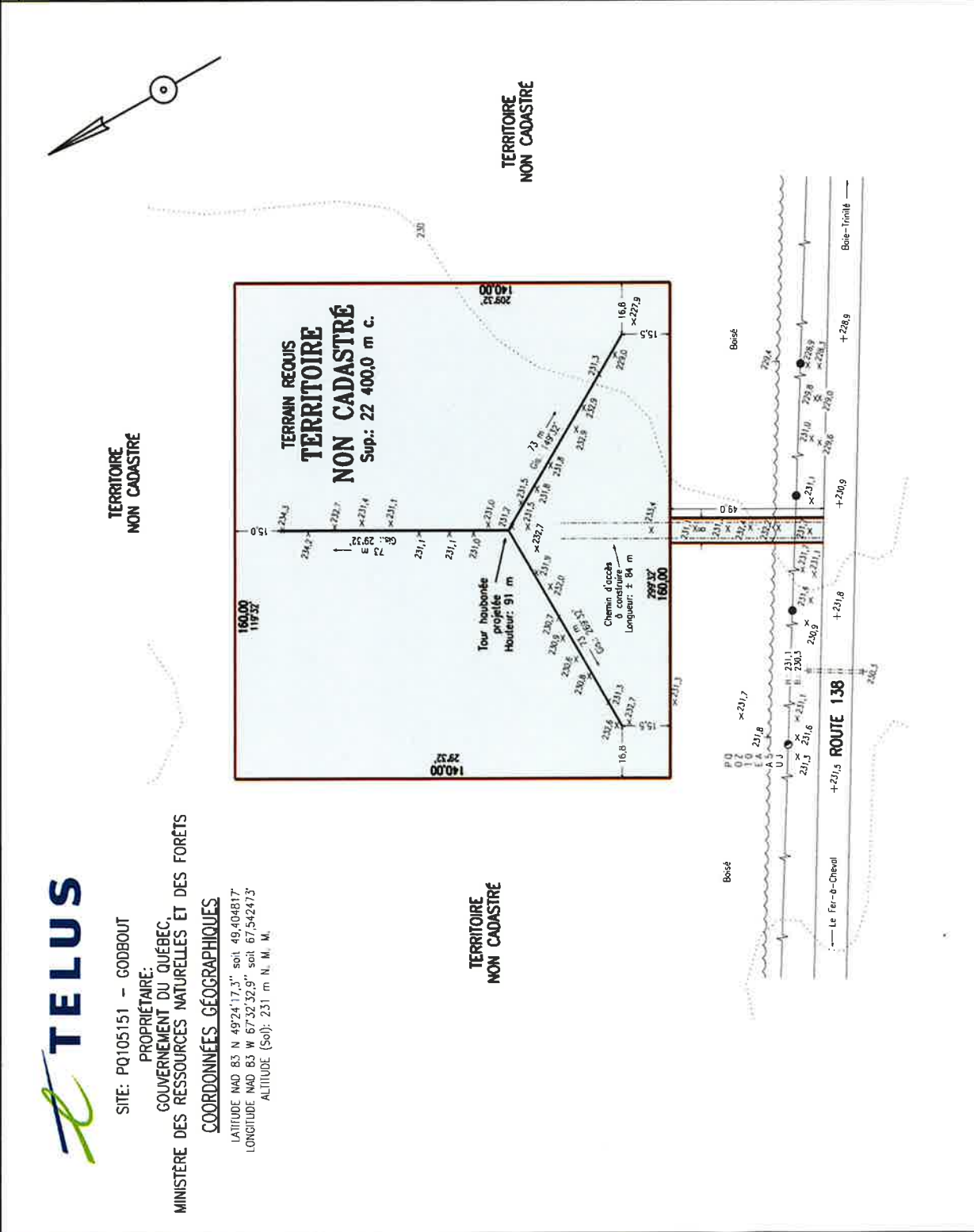
Gascon a.-g. inc.
4244, RUE DE SAUSSURE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H4J 1H3
TEL: 514 337-6141 FAX: 514 337-6142
Canada: info@gasconag.com

PRÉPARÉ A. MONTRÉAL
LE 5 SEPTEMBRE 2025

Signé et certifié par
Martin Gascon
arpenteur-géomètre

MINUTE: Prel

DOSSIER: 2504-49



Aire de voisinage
Liste des propriétés situées à proximité d'un futur site de télécommunications

Telus
Site : PQ105151 - Godbout
Propriétaire : Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Nombre de lots et parties de lots : 1
Nombre de propriétaires : 1

Lots			Propriétaires					
Lot	Adresse	Ville	Code postal	Propriétaire(s)	Adresse	Ville	Code postal	Occupant
Territoire non cadastré	Emplacement vacant	Godbout, Québec (Municipalité de village)		Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles et des Forêts Direction des communications	5700, 4 ^e Avenue Ouest, C 402	Québec, Québec	G1H 6R1	

Tous les lots font partie du cadastre du Québec.

Les noms et adresses des propriétaires et des occupants sont issus de différentes sources d'informations (registre foncier, administration municipale, Postes Canada, etc.)

Préparés à la demande de Telus, le présent rapport et le plan qui l'accompagne visent à illustrer les propriétés comprises à l'intérieur d'un rayon de 361 mètres par rapport au centre de la tour projetée pour le présent site de télécommunications. Ils doivent faire partie, selon les renseignements obtenus, de la documentation requise pour fins d'élaboration du site ci-dessus mentionné; tout autre usage devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné ou du détenteur de son greffe.

Le tout est tel qu'indiqué sur la copie de plan ci-annexée, lequel fait partie intégrante du présent document, Minute 22328, Dossier 2504-49 en date du 26 septembre 2025, et préparé par l'arpenteur-géomètre soussigné.

Signé numériquement à Montréal
le 26 septembre 2025



MARTIN GASCON
(matricule 2409)
arpenteur-géomètre

copie conforme à l'original

Copie conforme à 2025-09-26



arpenteur-géomètre